

Visualia

Janvier 2012 – N° 77



- Les éditions de Visualia
- Le rapprochement des associations de collectionneurs
- Fort-de-France en Martinique
- L'Outremer d'Amérique
- La V^{ème} République de Charles-de-Gaulle à Nicolas Sarkozy
- Tomi Ungerer à 80 ans
- C'était Meudon en 1912

Sommaire

• Editorial.....	Page 2
• La vie de l'association.....	Page 3
• Nos éditions.....	Page 3
• Nos sections régionales.....	Page 4
• Rapprochement des associations de collectionneurs.....	Page 4
• Fort-de-France en Martinique.....	Page 6
• L'Outremer d'Amérique.....	Page 9
• La V ^{ème} République de Charles de Gaulle à Nicolas Sarkozy.....	Page 12
• Tomi Ungerer a 80 ans.....	Page 14
• C'était Meudon en 1912.....	Page 15
• La revue de presse.....	Page 18
• Actualités cartophiles.....	Page 19



EDITORIAL

J'ai le plaisir de vous présenter le numéro 77 de notre bulletin « Visualia » de janvier 2012 avec des articles thématiques intéressants et nos rubriques habituelles. En particulier, sont à l'honneur, les départements et territoires d'Outre-mer d'Amérique (Saint-Pierre et Miquelon, Antilles et Guyane), la ville de Meudon en 1912, la Vème République et Tomi Ungerer qui fête ses 80 ans. En dehors de ces articles historiques et cartophiles, nous avons ouvert nos colonnes aux associations Philapostel et Numismates avec qui nous avons engagé un rapprochement depuis janvier 2011.

En effet en 2012, à la demande de la Poste, nous allons entrer dans la fédération Philapostel en tant qu'association fédérée. Pour nos adhérents et nos sections régionales, il n'y aura pas de changement important. Vous recevrez également la Gazette de Philapostel et des propositions d'achat de souvenirs philatéliques.

Au niveau de nos statuts, certains articles devront être modifiés. Après consultation du Conseil d'administration, la modification des statuts sera proposée aux adhérents en Assemblée Générale extraordinaire qui aura lieu dans les prochains mois.

Cette évolution nécessaire demandée par la D N A S qui nous subventionne a occasionné de nombreuses réunions et échanges avec les responsables des associations de collectionneurs de nos entreprises et de la Direction Nationale des Activités Sociales de La Poste.

En 2012, nous poursuivrons nos activités habituelles : ventes à prix net de cartes postales et de capsules de champagne, bourses nationales, réunions d'échanges à Paris et en région, édition de cartes postales sur les métiers de La Poste, de notre bulletin Visualia, expositions, etc..

Je remercie toutes celles et ceux qui ont souscrit à notre nouveau livre historique et cartophile « La Bretagne, terre de légendes et de traditions ». Dans le courant du mois de janvier, il sera diffusé en priorité aux souscripteurs. Après l'offre exceptionnelle de souscription, notre nouveau livre sera disponible au prix de 20 €.

En ce début d'année, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2012, avec santé, bonheur et réussite dans vos projets professionnels et associatifs.

Alain RIPAUX

Cotisations 2012

Pour 2012, le montant de la cotisation annuelle est le suivant :

- agents et retraités du Groupe La Poste : 12 €,
- agents et retraités du Groupe France Télécom : 15 €,
- collectionneurs extérieurs : 16 €.

Les adhérents rattachés à une section régionale peuvent adresser directement la cotisation à leur section.
Les adhérents isolés sont invités à adresser leur cotisation au siège de l'association
ou à notre trésorière adjointe,
Yolande Eveau : 3, avenue Jean Jaurès - 78500 Sartrouville.

NOS ÉDITIONS

En 2011, nous avons édité 8 nouvelles cartes sur les Métiers de La Poste de 1930 à 1970 en collaboration avec le Musée de La Poste. Ces cartes ont été diffusées gratuitement à nos adhérents à jour de leur cotisation. En raison du succès de ces éditions, nous envisageons en 2012 d'éditer de nouvelles cartes sur le thème de notre entreprise « La Poste ». Après plusieurs mois de recherches, notre nouveau livre historique et cartophile « La Bretagne, terre de légendes et de traditions » sortira dans le courant de janvier.



La poste restante – Collection JP Bertrand
Droits photo : APH/France Télécom

également les adhérents qui nous ont prêté des cartes, les nombreux souscripteurs, la DNAS et le Musée de La Poste.



La vente des timbres-poste –Collection JP Bertrand
Droits photo : APH/France Télécom

Il sera diffusé en priorité aux nombreux souscripteurs. A partir du 1^{er} janvier, le prix de ce livre sera de 20 €. Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont participé à la réalisation de cet ouvrage, en particulier, Marie-Liesse Housty, Monique Lemaire, Henri Meslet, Denis Dugas et Alain Ripaux. Nous remercions



Ces deux cartes sont disponibles au prix de 2 € ou 3 € les deux cartes.
Commande à Visualia IDF : 57, rue de la Colonie - 75013 PARIS

Bourgogne-Sud

La section a organisé la 53^{ème} Bourse nationale de cartes postales anciennes comportant 289 lots de cartes sélectionnées. Cette nouvelle dispersion comportait de nombreux lots très intéressants comme des cartes photos et un célèbre type marseillais « L'amoulaire » (le rémouleur). Les résultats de cette vente sur offre sont assez encourageants eu égard au travail réalisé par Michel Ropéro et nos collègues de Macon.

Ile-de-France

En 2011, la section francilienne a poursuivi ses réunions d'échanges et réalisé deux ventes à prix nets de cpa et de cpm. Deux expositions franco-québécoises ont eu lieu au Lycée Belliard de Paris 18^{ème} avec une conférence d'Alain Ripaux sur « 50 ans de relations franco-québécoises ». A l'occasion du jumelage de la ville d'Annecy et celle de Bois Briand au Québec, notre exposition a été présentée du 4 au 28 juillet dans les salons de l'Hôtel de Ville d'Annemasse. L'Assemblée générale de la section aura lieu le samedi 28 janvier 2012 à partir de 9h30 dans la salle de réunion de la maison des associations de la rue de la Colonie. Cette réunion statutaire sera suivie d'une tombola, d'un repas amical et de la traditionnelle réunion d'échanges. Enfin, rappelons que la Section a édité deux nouvelles cartes sur le thème de La Poste des années 50 : « La poste-restante » et « la vente des timbre-poste », disponibles au prix de 2 € la carte ou 3 € les deux cartes (franco) à l'ordre de Visualia IDF – 57, rue de la Colonie – 75013 Paris. Avec, ce bulletin, vous trouverez le catalogue de la 23^{ème} liste à prix nets de cartes postales anciennes et modernes comportant 355 lots à prix attractifs, proposée par la section francilienne.

Yonne

La section Yonne s'est réunie avant cette fin d'année, à l'ordre du jour : compte-rendu de l'AG nationale, le point sur notre local et l'intégration future avec « Philapostel » qui suscite beaucoup d'interrogations. La section a participé au salon du livre de MIGENNES, présentant une exposition sur notre ermite icaunais « le père Leleu », un stand présentait nos collections de cartes et ouvrages. Notre section va participer l'an prochain à une animation des cheminots philatélistes et nous sommes demandés pour une animation à la maison de retraite pour les prochains mois.

LE RAPPROCHEMENT DES ASSOCIATIONS DE COLLECTIONNEURS

PRÉSENTATION DE PHILAPOSTEL

Créée en 1952 sous le nom de « Postiers Philatélistes », devenue en 1979 l'Union des Philatélistes des PTT puis l'Union des Philatélistes et Télécartistes de La Poste et de France Télécom, avant de prendre en 2004 le nom de PHILAPOSTEL, l'association est aujourd'hui une fédération de 25 associations indépendantes. Sur un territoire départemental ou régional elles couvrent l'intégralité du pays, et une partie de l'outre-mer : Bas-Rhin et Haut-Rhin pour l'Alsace, Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Champagne-Ardenne, Centre-Val de Loire, Corse, Franche-Comté, Haute-Normandie, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Limousin, Loire, Lorraine, Martinique, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Pays-de-la-Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes.

L'ensemble de ces associations regroupe 2 250 collectionneurs, dont une grande partie appartient ou a ap-

partenu au personnel de La Poste et de France Télécom. Si on ajoute les personnes qui bénéficient des services de l'association sans en être adhérent (abonnés à la Gazette ou au journal PAP Infos, par exemple), la sphère d'influence de PHILAPOSTEL se situe à environ 2 500 collectionneurs, soit à elle seule 8 % des effectifs de la Fédération Française de Philatélie (FFAP).

La force de PHILAPOSTEL réside, au-delà de ce chiffre, dans la gamme de services qu'elle offre à ses adhérents, gamme absolument inégalée dans le domaine de la collection. La plupart de ces services sont dirigés par un responsable national assisté d'un correspondant dans les 25 associations PHILAPOSTEL :





Création originale de Bruno Le Floch
Assemblée Générale de Philapostel – Trégunc 2011

- les nouveautés : fourniture de tous les timbres neufs de l'étranger, par pays ou par thème. Fourniture de toutes les vignettes LISA paraissant en France (service exclusif PHILAPOSTEL) et fourniture à l'unité des timbres autocollants français vendus à la feuille. Les timbres français sont fournis par abonnement au niveau de chaque association PHILAPOSTEL.
- les échanges : fourniture de « carnets de circulation » garnis de timbres, neufs ou oblitérés, français ou étrangers. Un adhérent peut être bailleur ou préleveur, ou les deux.
- la marcophilie : fourniture de cartes et enveloppes Premier Jour de la France et certains autres pays (Andorre, Monaco, etc).
- la cartophilie : offre diversifiée contenant notamment les échanges de cartes anciennes, un catalogue annuel de cartes rares, la création et la diffusion de cartes modernes, des prix réduits pour le matériel cartophile et les catalogues spécialisés.
- les cartes téléphoniques : service initial de fourniture des cartes téléphoniques. Compte tenu de la disparition de l'émission de ces cartes, service aujourd'hui réduit à l'édition d'un catalogue trimestriel d'échanges de cartes.
- les circulations de cartes : fourniture de carnets de cartes téléphoniques sur le principe des carnets de circulation.
- les circulations marcophiles : fourniture de pochettes de plis anciens ou modernes sur le principe des carnets de circulation.
- la centrale d'achat : fourniture avec une remise de 25 à 30 % (selon le cas) sur les prix du commerce du matériel philatélique (albums, classeurs, pinces, pochettes, etc)
- le site internet : diffusion via Internet d'informations rapides, d'annonces, de jeux, d'offres diverses.
- les stages philatéliques et cartophiles : réalisation de stages de 3 jours en résidentiel au cours desquels on peut apprendre les basiques de la philatélie ou de la cartophilie, et de l'exposition compétitive.
- la bibliothèque-médiathèque : offre de prêt par correspondance de plus de 250 ouvrages philatéliques et cartophiles.
- La Gazette : revue trimestrielle sur la vie de l'association, avec des articles de fond, des jeux, des petites annonces, etc.

- les catalogues de timbres et plis : édition semestrielle d'un catalogue offrant aux adhérents des beaux timbres et pièces philatéliques appartenant à d'autres adhérents.
- les expositions : des conseils et un accompagnement pour les adhérents souhaitant exposer en compétition officielle (régionale, nationale, internationale).
- les voyages : proposition de voyages à l'étranger à l'occasion des expositions philatéliques internationales.
- les assurances : gestion des contrats d'assurance de l'association, conseil et accompagnement des associations et adhérents dans le domaine de la collection et de l'exposition.
- les archives : référencement et stockage de tout ce qui a trait au fonctionnement de PHILAPOSTEL : articles de presse, publications, exemplaires des souvenirs fabriqués, mémoire de l'association.
- les prêt-à-poster : fourniture de tous les prêt-à-poster paraissant en France au niveau régional ou national.
- Juvatélie : service d'initiation philatélique à destination des jeunes adhérents, avec notamment une revue bimestrielle (Phila Kid), des cadeaux, des jeux, des infos.
- PAP Infos : publication tous les 15 jours d'une revue annonçant les parutions de PAP Locaux en France (service exclusif à PHILAPOSTEL).
- les timbres personnalisés : service permettant aux personnes non familières d'internet de créer leurs propres timbres personnalisés.
- la mancoliste : fourniture à la demande de timbres difficiles à trouver.

A l'ensemble de ces services peuvent s'ajouter des offres spécifiques à telle ou telle association PHILAPOSTEL : fourniture de monnaies ou jetons en Ile-de-France, par exemple ; édition d'une revue spécifique de l'association ; etc.

Chaque adhérent PHILAPOSTEL est rattaché à une association départementale ou régionale, selon son choix. Il peut être adhérent à plusieurs associations s'il le souhaite. Il bénéficie de l'intégralité des services ci-dessus, sauf cas particulier.

Chaque association PHILAPOSTEL est tenue de respecter un certain nombre d'obligations, et d'avoir des statuts conformes à un modèle national. Chacune participe au



→ fonctionnement national en s'acquittant d'une quote-part indexée sur le nombre d'adhérents. Ces quote-parts permettent de financer le secrétariat national de l'association (8 rue Brillat-Savarin dans le 13^{ème} arrondissement à Paris) et le fonctionnement des services.

Chaque année, une assemblée générale réunit l'ensemble des délégués des associations (nombre variant avec le nombre d'adhérents au 31 décembre de l'année précédente), les responsables de service et la structure nationale. Ces délégués élisent tous les 3 ans les 15 membres du conseil d'administration, qui choisit en son sein un bureau (président, vice-présidents, secrétaire, trésorier). Le conseil d'administration se réunit 3 fois par an. Deux fois par an a également lieu la conférence des présidents, ren-

contre entre le bureau national, les responsables de service et les 15 présidents d'associations PHILAPOSTEL.

PHILAPOSTEL a toujours été à la pointe de la collection, inventant des services n'existant nulle part ailleurs (abonnement aux LISA, revue PAP Infos...) ou des offres inédites (cachet postal « Meilleurs Vœux »). Depuis 60 ans, elle cultive la modernité, le confort du service aux adhérents, la convivialité, l'amitié, dans le respect mutuel des opinions des uns et des autres.

La présidente d'honneur de PHILAPOSTEL est Françoise Eslinger, directrice de Phil@poste, le service national de La Poste qui gère les émissions de timbres.

François Mennessiez

PRÉSENTATION DU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION NUMISMATIQUE DE LA POSTE ET FRANCE TELECOM

Notre association, fondée en Mars 1973, dénommée « Association Numismatique de La Poste et de France Télécom », est gérée par la loi de juillet 1901. Son conseil d'administration est composé de membres du bureau et des correspondants régionaux nommés depuis 1979. Il se réunit 2 fois par an en notre siège 57 rue de la Colonie 75013 Paris et après l'une de ces réunions s'ensuit l'Assemblée Générale annuelle.

Les adhérents de notre association sont des postiers, des agents de France Télécom, des territoriaux et des extérieurs.

La qualité de membre permet de faire bénéficier de réductions sur les commandes de :

- BE/SV émises par les monnaies de Paris,
- Fourniture pour le classement de monnaies, billets, etc...
- Ouvrages numismatiques spécialisés.

Elle aide également à la recherche de monnaies manquantes auprès des collectionneurs ou de propositions de monnaies en double.

Elle participe toutes les années au forum des associations et au Téléthon des Pennes Mirabeau (13170).

Des visites ont eu lieu pour les adhérents d'Ile-de-France à la Monnaie de Paris.

Elle édite tous les trimestres un fascicule « INFONUMIS » pour apporter quelques renseignements utiles aux adhérents.

Dans l'avenir, si cela est possible, nous prendrons contact avec les associations Visualia et Philapostel pour organiser une exposition commune et l'échange de fournitures pour les collections, chacune de ces associations gardant son autonomie de gestion sociale, juridique et administrative. Enfin, des bourses d'échange sont organisées dix fois par an :

- à Paris, au siège de l'association
- aux Pennes Mirabeau, chez le président.

Jean Reybaud

FORT-DE-FRANCE EN MARTINIQUE

Visualia

« **L**a baie de Fort-de-France, au fond de laquelle est située la ville de Fort-de-France dans l'île de la Martinique, est une des plus belles et des plus sûres du monde. Dès les premiers temps de l'établissement des Européens dans les Antilles, on fut frappé des avantages de cette position géographique et les différentes nations, qui fondèrent des colonies anglaises, françaises et hollandaises, eurent l'idée de s'entendre et de faire de la baie de Fort-de-France un refuge pour leurs flottes pendant l'hivernage, saison des ouragans qui sont le fléau de cette région du globe. » (L'illustration du 20 juin 1868).



Martinique – Les quais de Fort de France

En 1638 Jacques Dyel Duparquet, gouverneur de la Martinique pour la Compagnie des Iles d'Amérique, fait édifier sur l'éperon rocheux qui domine l'actuel Carénage, dans le site marécageux qu'on nommait alors le Cul de Sac royal, un fortin en bois qu'il baptise le Fort-Royal. En 1649 Duparquet achète à la Compagnie, pour la somme de 60.000 livres, la Martinique, Sainte Lucie, la Grenade et les Grenadines. Pour faciliter les transactions le roi a promis, que tout nouvel acquéreur serait anobli. Duparquet devient donc « *Seigneur propriétaire* », titre qu'il gardera jusqu'à sa mort en 1658.

Mais le roi trouve la gestion des « *Seigneurs propriétaires* » un peu trop favorable au commerce étranger. Il décide donc de faire racheter les îles par la « *Compagnie des Indes Occidentales* » nouvellement créée. L'opportune présence d'une escadre de plusieurs navires de guerre commandée par le marquis de Trouville facilite les négociations : le 16 août 1665 la Compagnie rachète pour 240.000 livres « *la seigneurie, sols et propriétés de la dite isle Martinique et droits seigneuriaux consistants en capitation et droits de poids, acquis par ledit feu seigneur Duparquet.* » Cette seconde compagnie est dissoute en décembre 1674 et les îles sont directement rattachées au Secrétariat d'Etat à la Marine.

En 1675 le gouverneur général Jean-Charles de Baas (1667-1677) demande à l'architecte Blondel de tracer les plans d'une forteresse qui remplacera le fort de Duparquet. Selon le Père Labat, l'ouvrage sera fort mal exécuté par un nommé Payen « *plutôt médiocre maçon que bon ingénieur* ». Il sera donc repris et terminé sous le gouvernement de son successeur Blénac qui lui donne le nom de Fort Saint-Louis en l'honneur de Louis XIV.

En 1692 Blénac obtient que le bourg qui s'est péniblement développé autour du Fort devienne, sous le nom de Fort Royal, la capitale des îles du Vent et de Saint-Domingue en lieu et place de Basseterre de Saint-Christophe. L'intendant général chargé des questions financières réside à Fort Saint-Pierre. Le gouverneur général doit donc organiser une surveillance rapprochée : en 1694, le Père Labat est reçu à Fort Saint-Pierre par l'intendant Mets de Goimpy dûment cornaqué par les adjoints de Blénac, Guitaut, adjoint militaire, et Gabaret, gouverneur particulier de l'île. Le



siège de l'intendance sera finalement transféré à Fort-Royal en 1713.

Pendant tout le 18^{ème} siècle et la première moitié du 19^{ème} siècle, Fort-Royal devenue Fort-de-France en 1848, n'est qu'une ville administrative et militaire, moins riche et moins peuplée que Saint-Pierre. Défavorisée par le régime des vents à l'époque du monopole de la marine à voile, elle monte en puissance au fur et à mesure de l'arrivée des bateaux à vapeur. Elle dispose en effet d'une rade bien abritée, de vastes espaces où



il est possible de construire hangars et entrepôts et surtout d'une position centrale dans l'île.

Le journaliste américain George Kennan la décrit en 1902 comme « *une ville d'environ 16.000 habitants. (...) Vue depuis la mer, [elle] apparaît comme une masse compacte de toits rouges et de feuillages vert foncé s'étendant sur un terrain particulièrement bas et plat entre l'embouchure de la rivière Madame et les murs massifs d'un vieux fort apparemment désaffecté. Les bâtiments ont en règle générale deux ou trois étages et sont construits en briques ou en maçonnerie de gravats recouverte de stuc. Bien qu'étroites, les rues sont propres, bien pavées et de petits ruisseaux d'eau limpide s'écoulent régulièrement depuis les collines dans des caniveaux ouverts.* »

L'ancienne place d'armes, la Savane, est devenue un jardin public « *de 360 mètres de long sur 200 mètres de large, entrecoupé d'allées ombragées par des sabliers, des tamariniers et de palmiers royaux.* »



Fort de France – La bibliothèque Schoelcher





La ville dispose d'un marché central « *grande bâtisse métallique et bien ventilée* ». Sa cathédrale, détruite par le grand incendie du 22 juin 1890, a été reconstruite en 1895 par l'architecte Henri Picq. En 1897 le même Picq dessine sa bibliothèque, mélange complexe mais singulièrement harmonieux de style byzantin et d'architecture du fer.



Lorsque la ville de Saint-Pierre, capitale économique et principal port de la Martinique, est détruite par son volcan et rayée de la carte des communes de France, Basse-Terre et Pointe-à-Pître en Guadeloupe, Fort-de-France, Le Robert, Le François, Le Marin et La Trinité en Martinique s'offrent à reprendre ses activités. Fort-de-France l'emporte grâce à l'efficace lobbying de son maire, Victor Sévère, et à ses nombreux atouts : un port en eau profonde, très sûr en période de cyclone, un bassin de



radoub, une expertise en matière de transports de voyageurs grâce à la présence d'opérateurs tels que la Compagnie Générale Transatlantique qui l'a choisie comme tête de pont pour ses paquebots, une expertise dans la téléphonie et la télégraphie grâce à la présence d'opérateurs tels que la Compagnie du câble français.

En 1936, Fort-de-France compte 40.000 foyalais - du nom créole de la ville, Foyal. En 1961 elle en compte 85.000. Sa population actuelle est estimée à 90 500 habitants.

Avec les bourgs voisins, Schœlcher et Le Lamentin, elle forme une conurbation qui dispose d'axes de circulation rapide, d'un port et d'un aéroport, et qui concentre la plupart des fonctions administratives, militaires et culturelles. Mais ses habitants ont dû assister au lent dépérissement de son centre ville alors que, après la seconde guerre mondiale et jusque dans les années 1980, il mêlait dans une activité fébrile commerces et marchés de toutes sortes, gargotes et restaurants de tout genre. Son nouveau maire, urbaniste de profession, tente de le faire revivre en créant, notamment, un centre d'affaires sur le front de mer.

La Trinité, le Robert et le Marin n'ont pas tout à fait abandonné leur espoir de devenir des pôles économiques secondaires, peut-être en attendant mieux. Malgré son élimination en 1902, La Trinité n'a pas renoncé. En 1938 la municipalité réussit même à convaincre le gouverneur Alberti (1936-38) de reprendre un dossier que la guerre ne lui a pas permis de mener à bien



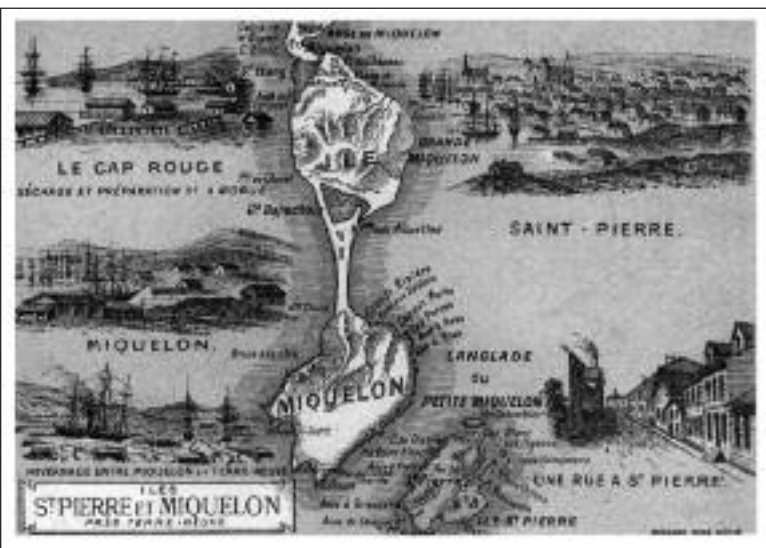
mais qui n'est pas tout à fait abandonné. Le Robert, proche de la Trinité, fait valoir la sécurité de sa rade. Le Marin s'appuie sur sa réussite incontestable en tant que port de plaisance. Et Saint-Pierre, qui longtemps a semblé se résigner à n'être qu'un musée à ciel ouvert, se rêve un avenir de port de croisière.

Arlette Hierso Sastre

L'Outremer d'Amérique comprend l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon, les îles caraïbes (Iles du nord, Guadeloupe et dépendances, Martinique) et la Guyane.

Saint-Pierre et Miquelon

L'archipel de Saint-Pierre et Miquelon est situé dans le Golfe du Saint-Laurent à 25 km des côtes de Terre-Neuve et 4.600 km des côtes de la Métropole. Il comprend huit îles dont trois sont habitées en permanence : Saint-Pierre (25km²) et, reliées par un isthme étroit, Miquelon (91km²) et Langlade (124km²). Ces îles sont plutôt plates : Miquelon culmine à 240m au Morne de la Grande Montagne, et Saint-Pierre à 207m au Tré-pied. Leur sol, souvent rocheux, est généralement impropre à l'agriculture.



Le climat est de type nordique adouci par l'influence océanique avec une température moyenne de 6° Celsius. Les hivers sont longs et froids avec des températures qui peuvent descendre à -14°. Les étés sont courts et frais avec des températures qui peuvent s'élever à 20°.

Saint-Pierre concentre l'essentiel des activités économiques de l'archipel. Son port a longtemps bénéficié de la proximité des riches zones de pêche canadiennes et souffre aujourd'hui des restrictions imposées à la pêche industrielle. Les principales activités sont donc la pêche artisanale, une modeste industrie de transformation des produits de la pêche, une petite activité agricole sous serre, un peu de maraîchage et d'élevage et du tourisme entre mai et septembre.

Saint-Pierre dispose d'un aéroport d'où sont assurées des liaisons régulières avec plusieurs aéroports canadiens et avec le petit aérodrome de Miquelon. Des rotations maritimes régulières assurent le trafic entre les îles et avec Terre-Neuve et la Nouvelle Ecosse.

Administrativement, l'archipel est une collectivité territoriale depuis 1985 et « un territoire associé à l'Union Européenne ».

Les îles du Nord

Jadis rattachées à la Guadeloupe, les îles-du-Nord, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, sont des collectivités d'outre-mer (COM) depuis le 15 juillet 2007.

L'île de Saint-Martin aurait été abordée par Christophe Colomb le 11 novembre 1493, jour de la Saint-Martin. Elle est partagée en 1648, entre la France (Saint-Martin, 53 km²) et les Pays Bas (Sint-Maarten, 34 km²). Après diverses fortunes, dont une occupation anglaise sous la Révolution et l'Empire, un traité de partition définitif est signé en 1817. Sa partie sud, les Terres Basses, est formée de cordons littoraux, plages magnifiques isolant de la mer un étang saumâtre. Sa partie nord, la Grande-Terre, sèche et calcaire culmine au Pic du Paradis (424m). Sa faible pluviométrie a entraîné le développement d'une végétation d'épineux et de cactus mais le fond des vallées, plus arrosé, permet un peu d'agriculture. Saint-Martin dispose en propre d'un aéroport à Grand-Case et d'un excellent port à Marigot.

Saint-Barthélemy tient son nom du frère de Christophe Colomb. Successivement possession espagnole, française, suédoise, elle fut revendue à la France en 1877. C'est une île de 21 km², aride, sèche et très vallonnée. Sa côte occidentale est très découpée et creusée de criques de sable blanc. Sa côte orientale est bordée de récifs. Saint-Barthélemy dispose d'un petit aéroport à Saint-Jean pour l'aviation légère et de liaisons régulières avec Pointe-à-Pître et Saint-Martin. Gustavia, son principal port est apprécié des plaisanciers.

L'activité dominante des îles du Nord est le tourisme s'appuyant sur une bonne infrastructure hôtelière et le commerce hors droits de douane.

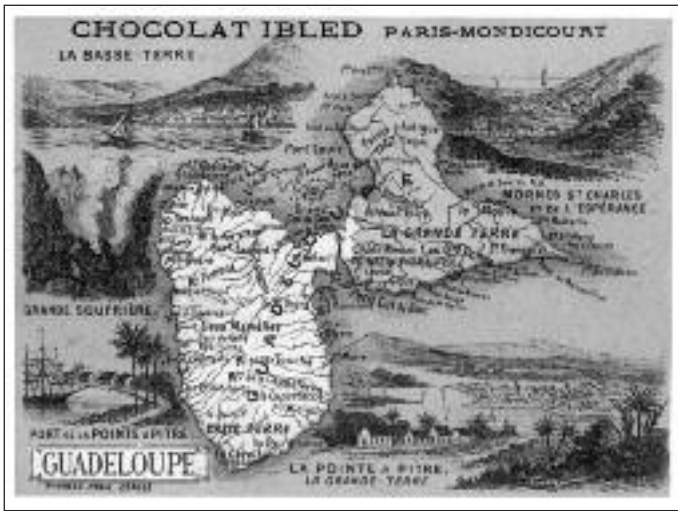
L'archipel guadeloupéen

L'archipel guadeloupéen comprend deux îles principales (Basse-Terre et Grande-Terre) et un groupe d'îles périphériques (Marie-Galante, Les Saintes et la Désirade)

La Grande-Terre et la Basse-Terre sont séparées l'une de l'autre par l'étroite Rivière salée, au dessus de laquelle ont été construits deux ponts, le Pont de la Gabarre et le Pont de l'Alliance. Le climat, tropical humide, varie entre 22 et 30 degrés. L'ensoleillement est élevé et régulier. Les pluies dépendent du relief et de l'exposition aux vents. Elles sont donc plus abondantes en Basse-Terre qu'en Grande-Terre.

La Grande-Terre, la plus septentrionale, est aussi la plus urbanisée. Plutôt plate (135m au Morne l'Escale dans les Grands Fonds), elle dispose de sols favorables à la culture de la canne à sucre. Ses longues plages de sable blanc sont propices au tourisme autour de Sainte-Anne, du





➔ Moule et de Saint-François. Les terrains plats de Pointe-à-Pître, sa ville principale, ont favorisé l'implantation d'un port et d'un aéroport.

La Basse-Terre fut baptisée « *Guadeloupe* » en l'honneur de la vierge de Guadalupe. Ce nom s'étendit ensuite à l'ensemble des deux îles et la Basse-Terre fut désignée par le nom de sa ville principale. Très montagneuse, elle possède le plus haut sommet des Caraïbes, la Soufrière (1.467m). Humide et sillonnée de rivières, les Caraïbes l'appelaient « *Karukera* » l'île aux belles eaux, c'est le domaine de la forêt tropicale et de la banane. On y trouve des plages de sable blanc (Sainte-Rose, Deshaies) et de sable noir (Pointe Noire, Bouillante). Sa ville principale, Basse-Terre, chef-lieu du département, se survit depuis le faux réveil de la Soufrière en juillet-août 1976.

Marie-Galante porte fièrement le nom de la caravelle de Christophe Colomb qui l'aurait abordée le 3 novembre 1493. De forme circulaire et plutôt plate (204 m au Morne Constant), elle est située à 43 km au sud-est de Pointe-à-Pître. C'est la plus grande des îles périphériques (153 km²). Ses côtes est et sud sont défendues par des récifs à fleur d'eau. Sa côte occidentale possède de jolies anses très abordables (Grand-Bourg, Saint-Louis) et de belles plages. Elle est essentiellement agricole mais elle

propose aussi un tourisme s'appuyant sur une politique de conservation de la nature et de valorisation du patrimoine.

Les Saintes « *Islas de Los Santos* » tiennent leur nom de Christophe Colomb qui les aurait aperçues le jour de la Toussaint en 1493. Situées à 10km au sud de la Basse-Terre, elles forment un minuscule archipel de huit îles dont deux, Terre-de-Haut et Terre-de-Bas, sont habitées. Terre-de-Haut, une étroite langue de terre de 4,8km de long sur 500 à 1.300m de large,



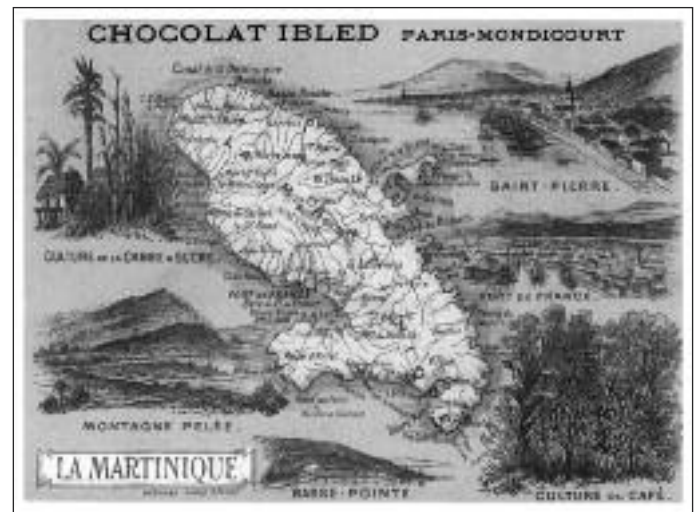
La belle guadeloupéenne

possède une baie qui fait partie du club des plus belles baies du monde et de jolies plages. Terre-de-Bas, à 1km à l'ouest de Terre-de-Haut est un plateau bordé de falaises surplombant la mer. Entourée de cayes qui la rendent peu accueillante, elle n'a qu'une seule jolie plage, Grande Anse, en face de Terre-de-Haut. Compte tenu de son relief, sa pluviosité est plus importante que celle de Terre de Haut. Les deux îles vivent de la pêche et du tourisme, tourisme de masse pour Terre-de-Haut, artisanat et éco-tourisme pour Terre-de-Bas.

La Désirade, « *isla desiderada* », fut la première terre aperçue, par Christophe Colomb en 1493. Située à 10 km à l'est de la Grande-Terre, elle mesure environ 22 km². Son sol est sec et aride, sa pluviosité faible. Du côté nord, ses falaises surplombent la mer à plus de 200m de hauteur. Du côté sud, la côte, protégée par une barrière de récifs, est bordée de jolies plages de sable blanc. La Désirade est en grande partie occupée par un vaste plateau calcaire battu par les vents (La Montagne) de 273m de hauteur. L'île a donc été choisie en 1993 pour l'implantation du premier parc éolien de l'archipel guadeloupéen. Aujourd'hui, ses principales activités sont la production d'énergie qui alimente le réseau électrique de la Guadeloupe via un câble sous-marin, la pêche et le tourisme à la journée à partir de la Grande Terre.

La Martinique

La Martinique fut ainsi appelée par Christophe Colomb qui avait cru l'identifier comme la mythique « *Madinina* » l'île aux fleurs. En fait les Caraïbes l'appelaient « *Wanakera* », l'île aux iguanes. Elle a une longue histoire commune avec la Métropole. Depuis le 15 septembre 1635, date officielle de l'installation des Français, elle a toujours été française sauf trois épisodes d'occupation anglaise d'une durée totale de 14 ans. Tout comme la Guyane, elle est à la fois département et région et sera, à la fin 2012, une collectivité unique.



D'une superficie de 1.100km², la Martinique, d'origine volcanique, est très montagneuse. Au nord culmine la Montagne Pelée (1.397 m). Au sud, les morne ne dépassent



pas 500 m de hauteur. Au centre la plaine alluviale du Lamentin (75 km²) se prolonge vers l'Ouest par la baie de Fort-de-France qui fait partie du club des plus belles baies du monde. Les plages de sable blanc du sud favorisent le tourisme balnéaire. Le nord, plus vert et plus agricole, propose un tourisme tourné vers les paysages et la culture.

La Martinique dispose d'un réseau routier de bonne qualité dont le centre est la zone commerciale du Lamentin proche du port et de l'aéroport. Elle possède d'ail-

leurs de nombreux sites naturels propices à la construction d'un port. Outre la baie de Fort-de-France, la baie du Marin, le havre du Robert, le havre de la Trinité et la rade de Saint-Pierre ont été retenus au cours de l'histoire. Après l'éruption de la Montagne Pelée en 1902 Saint Pierre a perdu toute activité économique. Le Marin a réussi en tant que port de plaisance. Le Robert et la Trinité se cherchent une vocation de ports secondaires.



Pli philatélique (timbre Victor Schoelcher)

La Guyane

A 7.000km de Paris et 1.490km de Fort-de-France, la Guyane est surtout connue pour ses filons aurifères, sa plate-forme spatiale de Kourou et pour les plages de la réserve naturelle de l'Amana, site de ponte exceptionnel des tortues marines.

Elle est bordée au nord par l'Océan Atlantique, à l'ouest par le Surinam, au sud et à l'est par le Brésil. Elle a la forme d'un quadrilatère irrégulier de 320km sur 400km entre le Maroni à l'ouest, l'Oyapock à l'Est, les Monts Tumuc Humac au sud.

Sa structure géographique est simple : les Terres Basses, zone côtière de 15 à 20km de large sont une plaine d'al-

luvions et de marécages ce qui complique l'installation de ports modernes car de nombreux dragages sont nécessaires ; les Terres Hautes sont une zone de plateaux qui culminent à 851m à la Montagne Bellevue.

Sa forêt est remarquable par sa diversité. Elle est protégée car son sol est très fragile. Les eaux troubles et peu salées de ses côtes sont une excellente zone de

pêche à la crevette. Le plateau continental, d'une largeur moyenne de 150km est peu profond en bordure de la côte. Il a le type de structure qui favorise la formation d'hydrocarbures.

Ses cours d'eau forment un réseau serré en raison de l'abondance des précipitations et de l'imperméabilité de la roche du socle des plateaux. Les fleuves les plus importants sont le Maroni (520 km), la Mana (430 km), l'Oyapock (370 km). L'importance et la régularité de leur débit seraient des facteurs favorables à la navigation s'ils ne présentaient de nombreux sauts et rapides à quelques dizaines de kilomètres de leur embouchure. Leur valeur économique tient surtout à leur énorme potentiel hydro-électrique.

Le climat, de type équatorial, est chaud et humide. Les températures varient entre 23° et 32° avec une moyenne de 27° mais, sur la côte, l'alizé, renforcé par les brises locales, atténue l'inconfort de la chaleur.

L'aéroport de Cayenne a un trafic domestique important, certaines communes n'étant accessibles que par avion Le port de Cayenne, Degrad-des-Cannes, est le principal port de Guyane. Un peu plus au nord, à l'embouchure des rivières Cayenne et Montsinéry, le port du Larivot est un port de pêche d'intérêt national. Face aux îles du Salut, le port de Kourou est un port privé appartenant au CNES.

L'année 2011 a été déclarée année des Outremer - pas seulement de celui dont il est question dans cet article. Selon le site internet du ministère de l'Outremer, le but de cette déclaration n'est pas de faire une série passagère de manifestations exceptionnelles, "l'outremer n'étant pas l'invité étranger annuel", mais "d'inscrire la présence de l'outre-mer dans le plus possible de manifestations pérennes, avec des prolongements au-delà de 2011."

Arlette Hierso-Sastre



Par Alain RIPAUX

Il y a plus de cinquante ans, le général de Gaulle revenait au pouvoir et proposait à la France de nouvelles institutions. Il demandait à Michel Debré de rédiger une nouvelle Constitution. Malgré de nombreuses vicissitudes politiques et sociales, la constitution de 1958 a permis à la France de disposer d'un cadre institutionnel stable et de faire face aux problèmes de notre société moderne. Dans quelques mois, de nouvelles élections présidentielles au suffrage universel permettront d'élire un nouveau président ou présidente de la République pour une période de cinq ans.

La traversée du désert

Après avoir conduit la France sur la voie de la Libération nationale et restauré la République, le général de Gaulle en désaccord avec le régime des partis quitte le pouvoir en janvier 1946 et se consacre à ses mémoires dans sa maison de Colombey-les-deux-Eglises.

La IV^{ème} République et la décolonisation

La IV^{ème} République dominée par le régime des partis et caractérisée par une grande instabilité ministérielle sera impuissante à résoudre les grands problèmes de l'après-guerre. Après le désastre de Diên Biên Phu, le gouvernement Men-

dès-France signe les accords de Genève qui mettent fin au conflit indochinois. Depuis le 1^{er} novembre 1954, un groupe de nationalistes algériens contrôlé par le FLN déclenche les hostilités en Algérie. Le gouvernement français réagit par une sévère répression.

En 1957, Guy Mollet, instaure l'état d'urgence et envoie le contingent. Peu à peu, les gouvernements successifs s'enlisent dans le conflit algérien.



Elections présidentielles de 1995

Le 13 mai 1958, les généraux d'Alger soutenus par la population « pied-noir » déclenchent une insurrection et réclament le retour du général de Gaulle.

Le retour du Général de Gaulle

Par la suite, les événements se succèdent et favorisent son retour au pouvoir :

- le 15 mai, le général publie une déclaration annonçant qu'il se tient prêt à assumer les pouvoirs de la République.
- Le 28 mai, le gouvernement Pflimlin démissionne.
- Le 29 mai, René Coty, président de la République, dans

un message au Parlement, fait appel « au plus illustre des Français ».

- Le 1^{er} juin, le gouvernement de Gaulle est investi par l'Assemblée Nationale.
- Le 3 juin, Charles de Gaulle dispose des pleins pouvoirs pour élaborer une nouvelle Constitution et régler le problème algérien.

Comme il l'avait précisé à plusieurs reprises, en particulier dans son discours de Bayeux, le général de Gaulle a toujours condamné le régime des partis et souhaite une France respectée dans le monde disposant d'un Etat fort, de pouvoirs équilibrés et séparés. Le 28 septembre 1958, la nouvelle Constitution est ratifiée à une très large majorité par référendum. Elle instaure un régime parlementaire mais avec des aspects présidentielistes. Le 4 octobre 1958, la nouvelle constitution est officiellement promulguée. Le 23 et le 30 novembre, les élections législatives voient le succès de l'UNR qui soutient l'action du général de Gaulle. Le 21 décembre 1958, Charles de Gaulle est élu président de la V^{ème} République par un collège de 80 000 grands électeurs. Il entre officiellement en fonction le 9 janvier 1959, nomme Michel Debré Premier ministre et le charge de constituer le nouveau gouvernement. Il faudra attendre la réforme constitutionnelle du 28 octobre 1962, adoptée par 62 % des Français pour que le Président de la République puisse être élu directement par le peuple français. La première élection du chef de l'Etat au suffrage universel aura lieu en décembre 1965.



Charles de Gaulle



Le président de Gaulle

Les grands principes de la Constitution

Dans son préambule, la Constitution de 1958 proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la déclaration de 1789, complétée et confirmée par la Constitution de 1946.

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances » (*article 1^{er}*)

« La langue de la République est le français. L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge. L'hymne national est la Marseillaise. La devise de la République est « Liberté, Egalité, Fraternité ». Son principe est le gouvernement du peuple par le peuple, pour le peuple » (*article 2*)

« La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par voie de référendum. Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice. Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution. Il est toujours universel, égal et secret ». (*article 3*)

« Les partis et les groupements politiques concourent à l'expression du suffrage et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie. » (*article 4*)

Les pouvoirs de la République

La Constitution de la V^{ème} République dispose de trois pouvoirs :

• Le pouvoir exécutif

Le président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que de la continuité de l'Etat. Il est garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités. (*article 5*)

Il est élu pour sept ans au suffrage universel direct, mais une réforme constitutionnelle sous Nicolas Sarkozy, réduit le mandat présidentiel à cinq ans. Il nomme le Premier ministre et met fin à ses fonctions sur présentation par celui-ci de la démission du Gouvernement. Sur la proposition du Premier ministre, il nomme les autres membres du



Georges Pompidou

Michel Debré

Gouvernement et met fin à leur fonction. Il préside le Conseil des Ministres et promulgue les lois. Le Président de la République, sur proposition du Gouvernement peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, sur les réformes relatives à la politique économique et sociale



de la Nation, ou tendant à ratifier un traité. (*article 11*)

Le Président peut, après consultation du Premier Ministre ou des Présidents des Assemblées, prononcer la dissolution de l'assemblée nationale. (*article 12*)

Il signe les ordonnances et les décrets délibéré en conseil des ministres. Il nomme aux emplois civils et militaires de l'Etat, accrédite les ambassadeurs. Le Président de la République est le chef des armées. Dans le cadre de l'article 16 et en cas de circonstances particulièrement graves, le Président de la République peut prendre des mesures exceptionnelles. Il a le droit de faire grâce.

Le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation. Il dispose de l'administration et de la force armée. Il est responsable devant le Parlement. (*article 20*)

Le Premier Ministre dirige l'action du Gouvernement. Il est responsable de la Défense Nationale. Il assure l'exécution des lois. (*article 21*)

• Le pouvoir législatif

Le Parlement comprend l'Assemblée Nationale et le Sénat. Les députés sont élus au suffrage direct. Les sénateurs sont élus au suffrage indirect. Le Sénat assure la représentation des collectivités territoriales de la République et des Français établis hors de France.

Le Parlement vote les lois et contrôle l'action du Gouvernement.

• Le pouvoir judiciaire

Le Président de la République est garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire. L'autorité judiciaire, gardienne de la liberté individuelle, est chargée de rendre la justice et de sanctionner le non-respect de la loi.



Valéry Giscard d'Estaing

Un organe de contrôle : Le conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel, composé de 9 membres nommés par les Présidents de la République, du Sénat et de l'Assemblée Nationale pour 9 ans, est chargé de veiller à l'équilibre des pouvoirs exécutif et législatif ainsi qu'au respect de la Constitution.

Un régime parlementaire et présidentiel



François Mitterrand

liens dans la direction des affaires de l'Etat.

Charles de Gaulle, qui se faisait « *une certaine idée de la France* », souhaitait engager directement un dialogue avec le peuple français, par la voie du référendum, des messages à la Nation et des nombreux discours et visites dans les départements métropolitains et d'outre-mer. En avril 1969, à la veille du référendum sur la réforme des régions et du Sénat, il déclarait « *si je suis désavoué par une majorité d'entre vous, ma tâche deviendra évidemment impossible et je cesserai d'exercer mes fonctions.* »

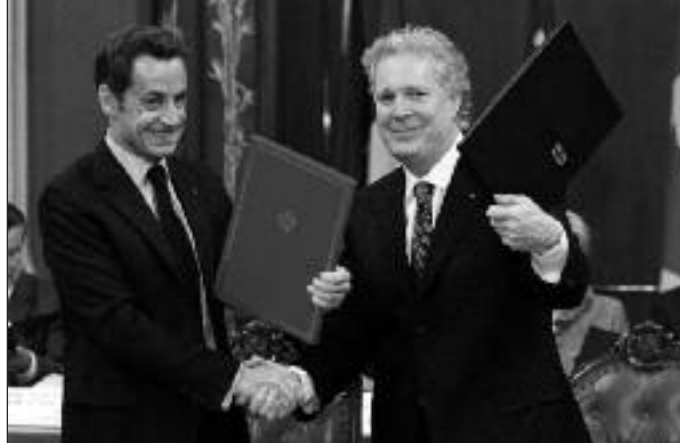
Georges Pompidou a assuré une certaine continuité, mais avec un style différent.

Depuis sa promulgation, le 4 octobre 1958, la Constitution de la V^{ème} République a connu plusieurs révisions selon une procédure particulière prévue par l'article 89.

De 1958 à 2012, la V^{ème} République a connu cinq présidents qui ont apporté chacun une conception et un style particu-



Jacques Chirac



Nicolas Sarkozy et Jean Charest (Premier Ministre du Québec)

Valéry Giscard d'Estaing prenait en considération la majorité législative dans la politique présidentielle.

François Mitterrand se voudra l'élu « *du peuple de gauche* » tout en respectant les institutions qu'il avait jadis combattues. Sous François Mitterrand et avec Jacques Chirac, apparaît la cohabitation au niveau de l'exécutif.

Le mandat de Nicolas Sarkozy est marqué par une hyperactivité impressionnante. Le nouveau président est présent partout, à la fois président de la République et chef du gouvernement. Il reçoit les syndicats, forme un gouvernement d'ouverture, relance la construction européenne. Il court tout le temps et se saisit de toutes les affaires, de tous les dossiers. Selon lui, il faut faire toutes les réformes pendant sa mandature modifiée de cinq ans. Le Premier Ministre François Fillon apparaît totalement effacé, il apparaît comme un simple chef de cabinet. D'un président arbitre, le chef de l'Etat est devenu un super « *premier ministre* ». Nicolas Sarkozy veut apparaître comme un président proche du peuple, mais il ne souhaite pas déléguer la plupart de ses pouvoirs exécutifs.

Après 54 ans de pratique institutionnelle et plusieurs révisions constitutionnelles, le régime de la V^{ème} République n'est pas comparable aux différentes démocraties occidentales. Il est à la fois mi-parlementaire et mi-présidentiel.

TOMI UNGERER A 80 ANS

Le 28 novembre 2011, le célèbre artiste alsacien Tomi Ungerer a fêté ses 80 ans. Depuis quelques semaines, il a quitté l'Irlande pour retrouver ses amis alsaciens de l'association des amis de Tomi Ungerer, le musée de Strasbourg (qui abrite ses donations depuis 2007 et lui consacre une exposition) et Zurich où il retrouve son éditeur de toujours, Diogenes.

Né le 28 novembre 1931 à Strasbourg, c'est en Alsace que son œuvre puise ses racines, malgré son tempérament de globe-trotter. En 1940, la maison et l'usine familiale sont réquisitionnées par les Allemands. Durant la seconde guerre mondiale, l'Alsace est sous la domination allemande. Tomi subit un endoctrinement nazi à l'école soumise à la germanisation. A la fin de la guerre, il est à nouveau français mais il aura beaucoup de mal avec la langue française et il se fait renvoyer de l'école,

où on lui interdit de parler alsacien. En 1951, il voyage par des moyens de fortune jusqu'en Laponie et au Cap Nord. Entre 1954 et 1955, il effectue de nombreux voyages dans toute l'Europe, notamment en Islande, en Norvège, en Grèce et en Yougoslavie. Il part pour New York en 1956. Sa rencontre avec Ursula Nordstrom des éditions Harper et Row lui permet de publier 90 livres pour enfants en dix ans. Il est connu également comme affichiste (ses affiches contre la guerre du Viet Nam sont très connues), dessinateur satiriste et humoriste. En 1971, il s'installe en Nouvelle-Ecosse, au Canada. En 1975, il fait une première donation de son œuvre et de sa collection de jouets à la ville de Strasbourg. Son œuvre est riche de 30 000 à 40 000 dessins. En 1998, il obtient le Prix Hans Christian Andersen, mention illustrateur, la plus haute distinction pour un auteur de livre

Visualia

pour enfants. Le Musée Tomi Ungerer de Strasbourg conserve la collection de l'artiste alsacien, qui provient de plusieurs donations de Tomi depuis 1975. Huit mille dessins originaux, des estampes, un fonds documentaire important, une bibliothèque ainsi que 6 000 jouets et jeux y sont conservés. De nombreux dessins de Tomi Ungerer ont été édités en cartes postales. Rappelons qu'en mars 1996, Visualia a réalisé une importante exposition de l'œuvre cartophile de Tomi Ungerer dans le cadre du magnifique Palais de la Musique de Strasbourg. Cette exposition « Electrocartes » a été inaugurée par l'artiste, en présence d'Yves Bougot, le directeur régional de La Poste, de Pierre Jalabert, alors président de PTT Cartophilie et de nombreuses personnalités strasbourgeoises a attiré un important public de collectionneurs et d'amis de Tomi. « L'exposition rassemble 450 cartes créées par l'artiste depuis 1951. Avec un humour féroce ou tendre, elles retracent les coups de gueule de ce militant des droits de l'homme qui a toujours combattu la bêtise, la violence et le fascisme, qui a fait campagne contre le sida et pour Amnesty International ». A l'occasion de

cette exposition exceptionnelle, nous avons édité plusieurs cartes postales, des portfolios, des estampes, des lithos dessinées par Tomi Ungerer : « Les chats de La Poste » et les fameuses « Sorcières érotiques ». Aujourd'hui, ces éditions sont malheureusement épuisées, à l'exception de quelques portfolios des Chats de La Poste et des catalogues cartophiles ⁽¹⁾ de l'œuvre de Tomi.



Les Chats de La Poste, dessin de Tomi Ungerer

Documentation : René Hoch
Alain RIPAU

⁽¹⁾ prix du catalogue : 6 € (franco)

C'ÉTAIT MEUDON EN 1912

En 1912 Meudon est une petite ville d'un peu plus de 12.000 habitants, à 10 km du centre de Paris. Elle se compose de quatre villages bien séparés : le vieux Meudon, qui existe depuis le moyen-âge, sous la terrasse du château ;

le bas Meudon, le long des berges de la Seine, qui comptait déjà de nombreux pêcheurs et mariniers au XVI^{ème} siècle ;

Bellevue, quartier résidentiel qui s'est développé au XIX^{ème} siècle, sur les terrains du château de Bellevue, construit en 1750 par Madame de Pompadour et détruit après la révolution ;

Le Val, qui descend des hauteurs du Petit Clamart jusqu'à la Seine, en traversant la forêt de Meudon, et qui comporte de grandes propriétés sur le coteau de Fleury et un petit village où l'on trouve quelques blanchisseurs, le long du ru d'Arthelon.

En 2012, Meudon est une ville moderne de plus de 45 000 habitants et qui fait partie de la communauté d'agglomération

Visualia



« Grand Paris Seine Ouest », qui regroupe plus de 300.000 habitants. La vie a donc bien changé en cent ans. Quelques cartes postales d'avant 1914 vont nous permettre de redonner vie à cette commune de l'ancienne Seine-et-Oise.

Le vieux village de Meudon s'est construit autour de son église Saint Martin. François Rabelais fut titulaire de la cure de 1550 à 1552. Mais déjà âgé et malade, il est probable qu'il n'y est jamais venu. Il fit desservir la paroisse par un vicaire. L'église primitive a été reconstruite en 1570 pour le chœur, aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles pour la nef et la façade.

Le 6 octobre 1909 furent célébrées dans cette église les funérailles du lieutenant Chauré. La carte reproduite ci-contre montre le char funèbre tiré par deux chevaux revêtus d'un drap noir. Mais elle montre surtout l'ambiance de la grande rue, avec ses commerces et ses habitants. Mais qui était ce lieutenant Chauré, pour mériter un tel honneur ?





A l'extrémité sud du village, il y avait alors l'Etablissement central de l'Aérostation militaire, connu sous le nom de Chalais-Meudon et fondé en 1877 par le capitaine Renard. Charles Renard et Arthur Krebs y construisent un dirigeable doté d'un moteur électrique de 8 chevaux. Avec ce dirigeable, « La France », ils réalisent, le 9 août 1884, une première mondiale : le premier vol en circuit fermé au monde. Partis de Chalais, ils survolent le plateau de Villacoublay et reviennent se poser à leur hangar de Chalais, vingt trois minutes plus tard. Cet exploit est peu connu du grand public.

D'autres dirigeables sont construits à Chalais, dont le « République » qui s'écrase au sol, au retour de manœuvres militaires dans le Bourbonnais. Le lieutenant Chauré et les



trois autres membres de l'équipage trouvent la mort dans cet accident.

A côté de l'église s'ouvre l'une des rues les plus anciennes du village de Meudon : la rue des Pierres. En remontant cette rue vers la terrasse du château, on arrive à une très



belle maison qui fut la « campagne » d'Ambroise Paré, le père de la chirurgie française au XVI^{ème} siècle.

Paré possédait des vignes à Meudon et venait souvent, depuis Paris, pour s'occuper de sa propriété. Cette maison a été rachetée par Armande Béjart, veuve de Molière, en 1674. Elle y passa tous les étés, avec sa fille, Esprit-Madeleine, jusqu'en 1705. C'est actuellement le musée de Meudon.

Un peu plus loin, dans la rue de la République, on atteint une petite place construite au dessus d'un abreuvoir qui remonte à l'époque où Louvois habitait le château.



Grand-Maman y surveille ses petits-enfants. Les petites filles portent de grands chapeaux et les bébés disposent d'un landau qui se balance sur de très grandes roues, comme la petite voiture de poupées.

De l'autre côté de la vallée, sur le sommet du coteau, Auguste Rodin habite la villa des Brillants, de 1897 à sa mort en 1917. Il y est inhumé sous la statue du Penseur. A une centaine de mètres de la villa des Brillants, existe à cette époque le café « Au petit drapeau ». Le dimanche, les habitants du quartier, mais aussi des promeneurs venus de Paris, viennent y boire un verre. Ces derniers sont endimanchés. Tous les hommes portent un couvre-chef : cas-



quette, canotier et même chapeau melon. Si les femmes du bourg sont « en cheveux », les parisiennes arborent de grands chapeaux, même la petite fille assise à droite. La bière est à 10 centimes le bock, le vin à 60 centimes...

Certains des parisiens vont aller jusqu'à la forêt, où le jeu de Colin-maillard est pratiqué par toute la famille. Ambiance paisible et décontractée. C'est la belle époque !



La desserte ferroviaire de Meudon est complétée, à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900, par la ligne Invalides – Meudon Val Fleury – Versailles, inaugurée en 1901, et qui passe sous le viaduc de la ligne de Montparnasse, comme on peut le voir sur une carte postale de cette époque. C'est le premier chemin de fer électrifié de France. Cette nouvelle ligne provoque la construction de nombreuses maisons dans le Val.



Un autre moyen de transport original, pour les Parisiens qui veulent se rendre à Meudon, est constitué par les bateaux parisiens, appelés familièrement « bateaux mouches », car ils étaient construits dans le quartier de la Mouche, à Lyon. Un ponton pour le débarquement des voyageurs est situé dans la boucle de la Seine, juste au pied du coteau de Bellevue. Mais le chemin des Lacets, qui monte de la Seine jusqu'au village de Bellevue, est très raide, et deux notables du quartier ont l'idée de construire un funiculaire. Mis en service en 1893, il escalade le coteau sur une longueur de 172 mètres pour une dénivellation de 52 mètres, soit une pente d'environ 30 %. Le succès est immédiat. En 1911, il y a 311.602 passagers. En arrivant à la gare supérieure, les voyageurs peuvent se restaurer au pavillon de Bellevue qui est un hôtel restaurant de luxe. Ces dames font assaut d'élégance et les messieurs portent fièrement le chapeau melon ou le canotier. C'est décidément la Belle Epoque ! Mais la guerre va éclater dans deux ans, et après rien ne sera plus comme avant.

Henri Meslet



Même Lénine, qui séjourne alors en région parisienne, écrit à sa sœur, le 18 juin 1910 : « *Nous nous promenons dans le bois de Meudon, c'est merveilleux !* » (carte postale conservée au musée Lénine de Moscou).

Si Meudon accueille de nombreux visiteurs, c'est sans doute parce que les transports en commun y ont été développés très tôt. Dès 1840, la ligne de Paris-Montparnasse à Versailles comprend une gare à Meudon et une à Bellevue. Mais la réalisation de cette ligne, qui traverse le val de Meudon, nécessite la construction d'un viaduc, qui est le premier ouvrage d'art ferroviaire en France, selon le projet de l'ingénieur Marc Seguin. Long de 143 mètres et haut de 36 mètres, le viaduc se compose de sept arches monumentales de 10,70 mètres d'ouverture.



Cette magnifique réalisation va malheureusement être endeuillée par la catastrophe ferroviaire qui se produit le 8 mai 1842, entre les gares de Bellevue et de Meudon. Un train tiré par deux locomotives à vapeur ramène, de Versailles à Paris, de nombreux Parisiens qui viennent d'assister au spectacle des Grandes Eaux, dans le parc du château de Versailles. Peu après la gare de Bellevue, un essieu de la première locomotive se brise et cet engin se couche sur la voie, constituant une barrière sur laquelle viennent s'écraser la deuxième locomotive et les premiers wagons du train. Les wagons sont en bois et s'enflamment immédiatement. Il y a des centaines de blessés et quarante trois morts dont l'amiral Dumont d'Urville, le découvreur de la Terre Adélie. Un autre voyageur, qui sera 60 ans plus tard le grand père de Marguerite Yourcenar, a le réflexe de sauter sur la voie et il échappe ainsi à la mort. Sans le réflexe de ce très jeune homme, la première femme à être élue à l'Académie française ne serait jamais née.

par Jean Pierre Bertrand

CPC – avril / juin 2011 – n° 248

« Ne m'appellez plus... MANUFRANCE ». Avec une quarantaine de cpa, Jean-Pierre Roubaud vous fait revivre un siècle de la vie de cette entreprise. Née à St-Etienne en 1885, région spécialisée dans la fabrication des armes, l'entreprise saura se diversifier en fabriquant des cycles (1886), puis du matériel pour la pêche (1893), des machines à écrire (1910), des machines à coudre (1920)... En 1935, Manufrance c'est 200 000 m² de bâtiments, 5000 ouvriers, 30 000 articles proposés à la vente dans son catalogue. La descente aux enfers commencera en 1969. Grève du personnel, occupation d'usine, licenciements, un actionnaire « dormant », la ville de St-Etienne à qui Mimard, un des deux directeurs, a légué 50 % de ses parts, seront les éléments à l'origine de la décadence de l'entreprise. Mimard en cédant ses parts s'est engagé à ne plus intervenir dans la marche de celle-ci. Il n'y a plus de pilote dans l'avion. Si le tribunal, après la mise en liquidation, accepte la poursuite par la Sté Nouvelle Manufrance qui reprend le passif, les banquiers n'apportent pas leur soutien. En 1975, la situation est sans issue. Cela génère des licenciements et une perte de 10 000 emplois dans la sous-traitance.

Six cents salariés résistent et créent une SCOPD avec leur indemnité de licenciement. Mais les pertes sont supérieures aux recettes. Le 10 avril 1985, c'est la mise en liquidation définitive. Ce petit résumé devrait vous mettre « en appétit » pour lire ce passionnant article.

« Henri POL... le charmeur d'oiseaux des Tuileries ». Peut-être avez-vous déjà rencontré, dans les jardins publics des promeneurs attirant les moineaux avec quelques miettes de pain ? Au Jardin des Tuileries, au XIX^e siècle, ces scènes se voyaient déjà. Les charmeurs d'oiseaux exerçaient leur pouvoir devant un public ébahi. Certains noms sont restés dans l'histoire : M. Bour, le couple Laurier, Mrs Bouilli, Laisné, Laffont... Cet article est consacré plus particulièrement à Henri Pol qui, après quarante ans de distribution de pain aux petits oiseaux des Tuileries, reçut la médaille de Chevalier du Mérite Agricole.

« Le Manneken-Pis... arrose la carte d'un flot d'images ». Après avoir rappelé que ce petit personnage est le symbole du club cartophile de Bruxelles, Xavier Laguy retrace les légendes et l'histoire de ce coquin bambin. Choyé, il dispose d'un personnel chargé de sa garde-robe et de son entretien. Il faut dire que, 36 fois par an, il se met sur son « 31 » et revêt un de ses 800 costumes. Photographié sous tous les angles, ce célèbre personnage a fait la manne des éditeurs de cp et le fait perdre. Mais saviez-vous qu'il a des frères et sœurs à travers le monde ? En tout cas, voila un thème de collection abondant. Pour en avoir une idée, ce n'est pas moins de 80 cpa qui illustrent ce documentaire.

« L'Orens Théâtre (II) ». Paul Armand poursuit son étude en évoquant dans cette publication : Armande Cassive, Sarah Bernhardt, Lucy Gérard, Jane Hading et Marthe Brandès.

Cartouest

Bulletin trimestriel des Cartophiles du Finistère avril 2011 – n° 126

« Les lycées de Brest d'avant le temps des baraques (1939-1945) ». Dans cette seconde partie, Joël Lebras développe la période d'entre les deux guerres.

« Jean Mallejac ». Le parcours sportif de ce coureur cycliste est évoqué par Jean Quinquis.

« Brest d'après guerre ». Au travers de dix clichés, ce même auteur dresse un bilan des dégâts causés par les bombardements tragiques de la dernière guerre.

« Les cartes multi vues éponymes ». Jean Nédellec rappelle que ces cartes regroupent plusieurs vues d'une même localité ou région pour reconstituer le nom de ce site. Il donne deux exemples pour la ville de Concarneau en décrivant pour chacune des lettres la constituant : l'éditeur, le numéro de la cpa, la légende.

« Quand les Bigoudens migraient en Morbihan ». Gérard Capitaine évoque les déplacements des sud-finistériens, au début du XX^e siècle, à la recherche de la sardine.

« Cherchez la différence ??? ». Jean Quinquis a repéré sur Delcampe des cartes mises en vente avec l'étiquette « rare ». Pour les connaisseurs, il s'agit de cpa communes réalisées en studio avec l'aide d'un acteur travesti et non d'un personnage local. Un constat, ces cartes identiques sont mises aux enchères avec un prix de départ variant de 3 à 150 €. Si certains vendeurs utilisent exagérément le terme « rare » pour justifier leur prétention, force est de constater que sur la même page 45 ventes sont proposées.

Le Carto – Bulletin de liaison du Cercle des Cartophiles du Loiret – mars 2011 – n° 114

« Cirque BARNUM du nom de son fondateur Phineas Taylor BARNUM, célèbre illusionniste (1810-1891) ». Cet article, signé Jacques et Jacqueline Cholet, fait revivre ce gigantesque cirque qui deviendra par la suite le « Barnum's and Bailey circus ». Paris l'accueillit de décembre 1901 à mars 1903. Pour donner une idée de son importance, ses déplacements nécessitaient 4 convois ferrés de dix-sept wagons mesurant vingt mètres chacun. Doté de trois pistes, son programme affichait cent numéros plus formidables les uns que les autres. Simultanément, douze numéros étaient présentés.

Pour en savoir plus, cet intéressant article est à lire.

« Quand j'habitais près de l'entrée du quartier Sonis à Orléans... Le 8^eme Chasseurs ». Jeanine Moulin se laisse aller dans la nostalgie de son enfance.

« Recherche en grandes pompes... en Eure-et-Loir ». Cet article fait suite à ceux publiés dans les numéros 111 et 113. Christian Chenault progresse dans son inventaire. Il a déjà déniché 84 cpa représentant des grandes pompes à volant, dites « à bras ». Son listing précise : communes, titres, numéros, éditeur... Onze clichés agrémentent le texte.

« Les navets de Mainvilliers (suite) ». Deux cpa de Mainvilliers, support des couplets 2 et 3, complètent le précédent article.

« Les arbres remarquables en carte postale » (suite). Muguette Rigaud poursuit ce thème en évoquant des cèdres multi-centenaires de différents endroits de France.

Collectionneur et chineur 21 octobre 2011 – n° 112.

« Mégalithes en cartes postales ». Jean-Pierre Hennebois a toujours été fasciné par ces monuments construits par l'homme. Ne pouvant stocker ces énormes blocs chez lui, cartes postales et photos garnissent ces albums.

Par Alain RIPAUX,

A voir et à visiter...

L'Adresse Musée de La Poste

Expositions permanentes : Le musée expose au sein de 11 salles (sur une superficie de 1500 m²) un patrimoine historique, philatélique, scientifique et artistique considérable. Celui-ci est constitué de pièces de collection aussi diverses et remarquables que les premières cartes des relais de poste, les uniformes de facteurs, des outils professionnels, des maquettes d'artistes, des archives ou des objets populaires... Il présente aussi le patrimoine philatélique français et les techniques de réalisation des timbres de poste. Le musée possède et expose également une très riche collection de mail art et d'art postal.

Expositions temporaires :

Sorcières, Mythes et réalités – du 23 novembre 2011 au 31 mars 2012 – Galerie du Messenger – Diables et démons ont quitté leur séjour infernal et établi leur demeure à l'Adresse Musée de La Poste pour quatre mois ! C'est par l'intermédiaire de leurs suppôts – Les sorcières – qu'ils font entendre leur voix. Du 23 novembre 2011 au 31 mars 2012, l'Adresse Musée de La Poste présente l'exposition **SORCIÈRES, Mythes et réalités**. Celle-ci aborde la sorcellerie du Moyen-âge à nos jours, suivant des approches artistiques, historiques et ethnographiques.

Nicolas Vial : une lecture du Monde

du 12 septembre 2011 au 4 février 2012

Le Musée propose aux visiteurs une lecture du monde à travers trente ans de dessins de presse de Nicolas Vial, depuis son premier dessin de presse paru dans le journal *Le Monde* le 28 mars 1982. Mis en regard des coupures de presse, plus d'une centaine de ses dessins seront exposés. La salle 15 se concentrera sur son travail autour de la planète, personnage central dans ses œuvres.

Les expositions de l'Adresse – Musée de La Poste

sont à visiter tous les jours de 10h à 18h, sauf le dimanche et les jours fériés.

L'entrée est gratuite pour les postiers

Renseignements : 01 42 79 24 24

La CACF de La Poste et de France Télécom présente L'OPERA DE QUAT 'SOUS

Texte de Bertold Brecht – Musique de Kurt Weil
Du 13 au 15 janvier 2012 – Théâtre Dejazet

47, boulevard du Temple 75003 Paris

métro : République Renseignements

et réservations auprès de la CACF : 01 13 38 31 43

NOUVELLES DU QUEBEC

Nous venons de recevoir le bulletin « Cartes Postales » du Club des cartophiles québécois – N° 81 – Hiver 2011-2012. Dans ce dernier numéro, nous remarquons avec plaisir un article d'Yves Beaugard de deux pages « Les cartophiles français et le Québec ». Cet article est consacré à Visualia, à nos activités et à nos éditions en rapport avec le Québec : articles, bulletin, livres, cartes postales et expositions. Un grand merci à cette association et en particulier à Monsieur Beaugard que j'avais eu l'occasion de rencontrer à Paris en novembre dernier. Yves Beaugard est éditeur de la revue « Cartes postales », directeur de la très belle revue historique « Cap aux diamants », membre de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs et aussi un grand collectionneur de cartes postales du Québec. Notre ami Québécois a publié plusieurs ouvrages historiques et cartophiles et de nombreux articles.

A lire...

Cambouis et toile jaune – La Poste et la voiture depuis 1930, par Virginie Detry

202 pages – Format 17-24 cm

Comité pour l'histoire de La Poste – CP F 502

44, boulevard de Vaugirard 75757 Paris cedex 15

Tél. 01 55 44 02 75

NOUVEAUTÉS

Les métiers de La Poste dans les années 50 : la poste restante et la vente des timbres poste

Prix : 2 € pièce ou 3 € les deux cartes Cdes

à adresser Visualia IDF – 57, rue de la Colonie

75013 Paris

Les îles : belles cartes illustrées de Luigi Castiglioni

– Série de 6 cpm – prix : 10 € (franco)

cdes à l'Association Luigi Castiglioni

40, rue Puebla – 78600 Maisons Laffitte

Carte commémorative du Salon de Cormeille en Paris (95) dessinée par Marc Ledogar

prix : 2 € (franco) cde au CCVO

1, allée du Coquelicot – 95610 Eragny-sur-Oise

Les métiers de La Poste de 1930 à 1970

(Editions Visualia) – 20 belles cpm postales

prix : 18 € (franco) Cde et règlement à l'ordre

de Visualia – 57, rue de la Colonie – 75013 Paris

Revue de l'association Visualia Cartophilie et Illustration de La Poste et de France Télécom

57, rue de la Colonie – 75013 Paris – Tél. 01 53 62 08 71 – Courriel : visualia.lpft@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Alain Ripaux

Comité de rédaction et de lecture : Jean-Pierre Bertrand, Daniel Bouquet, Armand Dejoux, Marie-Liesse Housty, Thierry Maitre, Henri Meslet, Alain Ripaux, Arlette Sastre.

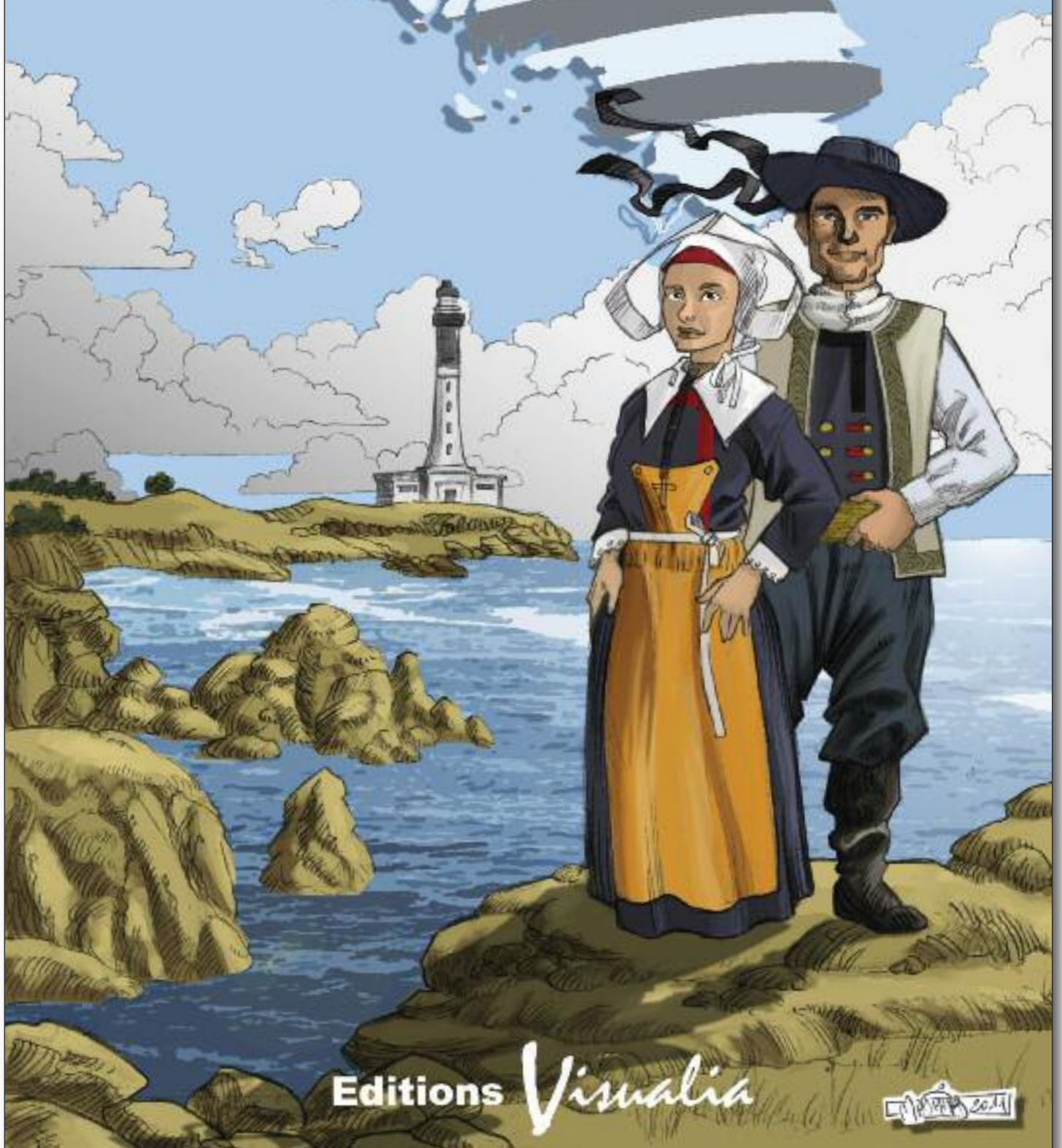
IGC Communigraphie : 10, rue Gustave-Delory – BP 26421 – 42964 Saint-Etienne cedex 1

Dépôt légal : janvier 2012 – ISSN 1264 – 9341 – Visualia 77 – Janvier 2012.

Alain RIPAUX

LA BRETAGNE

Terre de légendes et de traditions



Editions *Visualia*

